

# Prémilhat

Bulletin municipal



Commune de  
**PRÉMILHAT**

2024

# Édito



L'équipe municipale, élue en mars 2020, a été installée en juillet de la même année, du fait de la crise COVID. Cela va faire 4 ans en juillet prochain que cette équipe travaille pour la commune et les prochaines élections sont fixées en mars 2026.

Pendant ce mandat beaucoup de choses auront été réalisées par le conseil municipal et je veux souligner les principaux dossiers :

- Rénovation et agrandissement de la salle Jean Troubat louée aux familles et prêtée aux associations,
- Réfection de la route de la Chaume Blanche,
- Aménagements de sécurité et paysagers et reprise de la voirie du Petit Moulin
- Signature d'une convention de transfert de gestion de l'étang de Sault avec Montluçon Communauté,
- Création d'une micro-crèche,
- Végétalisation de la commune avec plus de 150 arbres et arbustes plantés
- Réaménagement des extérieurs et intérieurs de l'école.

Les priorités pour les deux années à venir se concentrent sur des chantiers de voiries en différents lieux de la commune ainsi que des travaux sur les bâtiments communaux pour diminuer les consommations d'énergies.

Le Département de l'Allier va aménager le carrefour de Combebarre pour plus de sécurité et reprendre les rives (bas-côtés) de la route départementale 440 entre Prémilhat et Quinssaines.

De son côté Montluçon Communauté va construire un terrain de football synthétique avec vestiaires à côté du stade municipal sur un terrain cédé par la commune de Prémilhat.

2024 sera également toujours très animée avec les nombreuses initiatives des associations de la commune ainsi que la fête de la musique et la corrida. À cela s'ajouteront les 20 ans du jumelage entre Prémilhat et nos amis irlandais de Templemore.

Soyez certains que vos élus resteront actifs et attentifs au bien-être des Prémilhatoises et des Prémilhatois et au développement de la commune.

**Bonne année 2024**

Bernard Pozzoli  
Maire de Prémilhat

# L'équipe municipale



01 Bernard POZZOLI, 02 Stéphane PIERRE, 03 Colette DELAUME, 04 Thierry ROUGERON,  
05 Monique ROM, 06 Pierre PETIT, 07 Christiane COLLINET, 08 Thérèse MURACA,  
09 Christophe MARTRAIX, 10 Isabelle ANQUET, 11 Marie-Christine BEAUJARD,  
12 Christophe PERRIER, 13 Didier SAINT-GERAND, 14 Francis LABRANDINE,  
15 Nathalie ALEVEQUE, 16 Nelly JOURDAN, 17 Jessy CAMUS, 18 Guillaume POBEAUD,  
19 Florian VACHON.

Conseillère Municipale Supplémentaire : Virginie SALZA

## Bureau Municipal

Maire : **Bernard POZZOLI**, 1<sup>er</sup> adjoint **Stéphane PIERRE** : Éducation, Enfance, Petite Enfance ;  
2<sup>e</sup> adjoint **Colette DELAUME** : Vie Associative, Culture, Jeunesse ; 3<sup>e</sup> adjoint **Thierry ROUGERON** :  
Finances ; 4<sup>e</sup> adjoint **Monique ROM** : Solidarité et Affaires sociales ; 5<sup>e</sup> adjoint **Pierre PETIT** :  
Travaux, Environnement, Cadre de vie.

## Conseillers municipaux délégués :

**Marie-Christine BEAUJARD** : école - enfance - petite enfance, **Guillaume POBEAUD** : travaux -  
urbanisme, **Jessy CAMUS** : vie associative, **Francis LABRANDINE** : sports, **Thérèse MURACA** :  
jumelage - CCAS - commémorations, **Christophe PERRIER** : communication - relations avec la  
population

## COMMISSION ÉDUCATION - ENFANCE - PETITE ENFANCE

Vice-président : **S. PIERRE**

Membres : **M-C. BEAUJARD - N. JOURDAN -  
F. LABRANDINE - C. MARTRAIX -  
T. MURACA - N. ALEVEQUE**

## COMMISSION SOLIDARITÉ AFFAIRES SOCIALES (CCAS)

Vice-présidente : **M. ROM**

Membres : **T. MURACA - C. COLLINET -  
I. ANQUET - S. PIERRE - M-C. BEAUJARD**

## COMMISSION VIE ASSOCIATIVE - JEUNESSE - CULTURE - SPORT

Vice-présidente : **C. DELAUME**

Membres : **J. CAMUS - F. LABRANDINE -  
D. SAINT-GERAND - I. ANQUET -  
C. MARTRAIX - N. JOURDAN - P. PETIT -  
C. COLLINET - F. VACHON - V. SALZA**

## COMMISSION TRAVAUX - URBANISME - ENVIRONNEMENT

Vice-président : **P. PETIT**

Membres : **G. POBEAUD -  
D. SAINT-GERAND - S. PIERRE - F.  
LABRANDINE - N. ALEVEQUE - F. VACHON -  
J. CAMUS - C. PERRIER - V. SALZA**

## COMMISSION DES FINANCES

Vice-président : **T. ROUGERON**

Membres : **M. ROM - C. MARTRAIX -  
T. MURACA - N. ALEVEQUE**

## COMMISSION COMMUNICATION

Vice-Président : **C. PERRIER**

Membres : **T. ROUGERON -  
D. SAINT-GERAND - M. ROM - F. VACHON**

## Sommaire

Edito	p.2
L'équipe municipale	p.3
Construction d'une micro-crèche et aménagements à l'école	p.4
2023, une année très importante pour l'école	p.8
L'École : une priorité municipale	p.9
Centre Communal d'Action Sociale	p.10
Agence postale communale	p.13
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal	p.13
Convention de transfert de gestion de l'étang de Sault	p.14
Travaux et équipements	p.15
Étude énergétique bâtiments	p.15
2023 en images	p.16
Budget	p.18
Corrida pédestre	p.21
Fête de la musique	p.22
Prémilhat - Templemore le jumelage a 20 ans	p.24
Sictom	p.25
Locaux associatifs ancienne mairie	p.27
Une mutuelle communale pour les Prémilhatois	p.28
Nomination d'une Élue Rurale Relais de l'Égalité	p.28
Infos pratiques	p.29
État civil	p.30
Communication	p.31

Ce bulletin est réalisé grâce à  
nos annonceurs et nous les en  
remercions.  
Réservez-leurs vos travaux et  
vos achats.

Directeur de la publication: **Bernard Pozzoli**  
Composition, mise en page et impression:  
**XXI communication** - Tirage: **1400 exemplaires**  
Crédits photos: **Mairie de Prémilhat - Adobe Stock**

Mairie de Prémilhat • 8 Rue de l'Église,  
03410 Prémilhat • Tél. 04 70 51 50 03  
[www.premilhat.fr](http://www.premilhat.fr)

# Construction d'une micro-crèche et aménagements à l'école

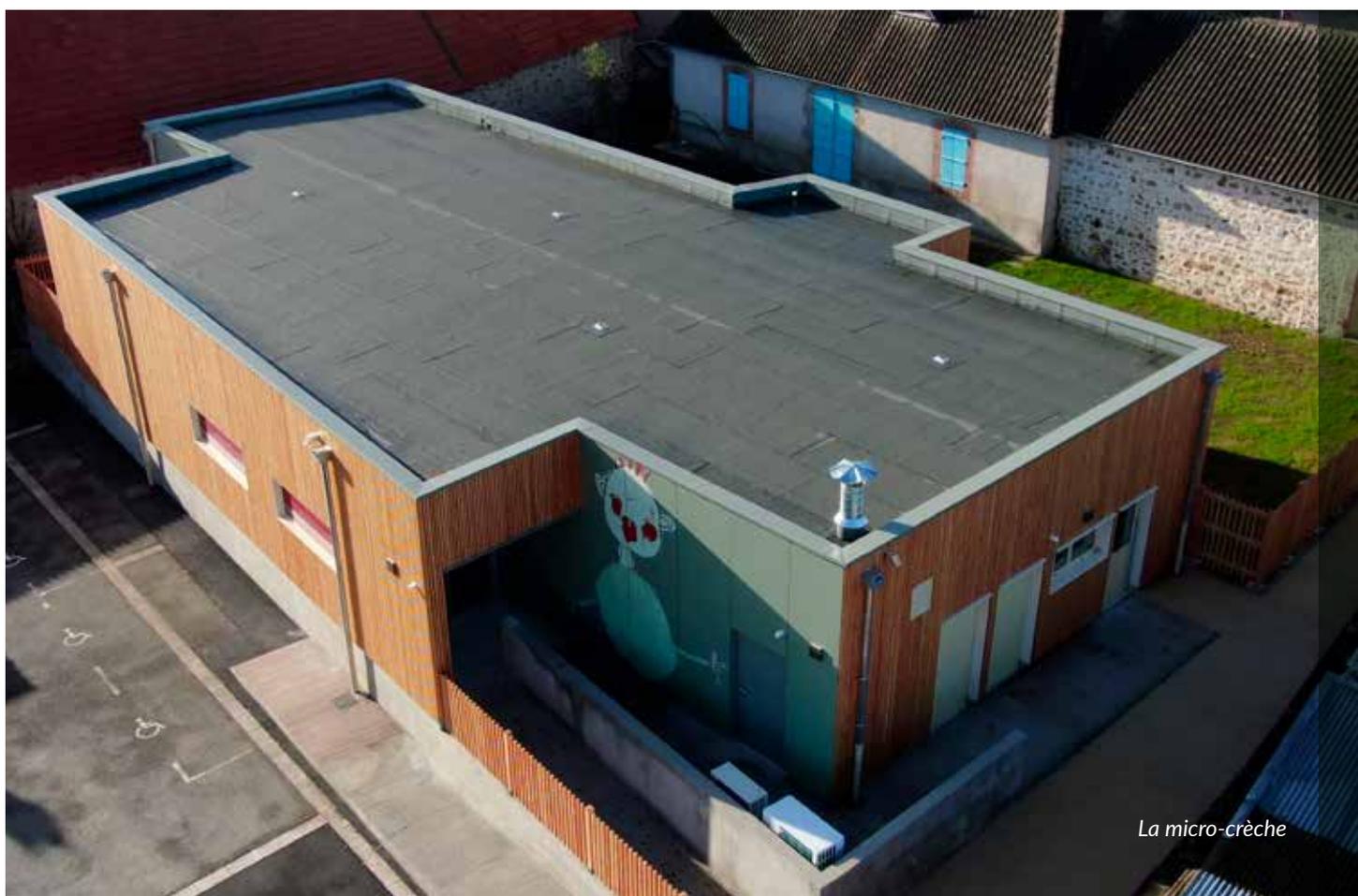


*Inauguration des cours de l'école maternelle*

L'année 2023 aura été dédiée aux enfants à Prémilhat avec ces 2 grands projets initiés en 2021/2022 et réalisés en 2023, ce qui est un pari réussi. En effet, ces 2 chantiers ont débuté en janvier de cette année et les travaux à l'école ont été terminés le 31 août 2023 et ceux de la crèche le 13 octobre 2023 (la structure a ouvert le lundi 16 octobre).

Ce sont plus de 2 millions d'euros TTC investis par la commune pour les enfants avec plus de 80 % de financements de nos partenaires : l'Etat, La Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Allier, la Caisse d'Allocations Familiales.

Ces deux réalisations ont été inaugurées le samedi 25 novembre, par un beau soleil et avec la participation de nombreuses personnalités.



*La micro-crèche*



L'équipe professionnelle de la micro crèche



## Micro-crèche

Ce projet n'était pas dans le programme municipal de l'équipe élue en mars 2020. Mais, lors des discussions avec la CAF au printemps 2021, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, le déficit de structures d'accueil de la petite enfance et la baisse du nombre d'assistantes maternelles ont été mis en avant. Le Conseil municipal a débattu à plusieurs reprises sur ce dossier, car il s'agissait d'une décision financière importante en termes d'investissements mais surtout de fonctionnement chaque année pour la commune.

En septembre 2021, l'étude du projet a été lancée, avec l'architecte Anne Kergrohen. La commune a déposé un

dossier à la CAF en novembre de la même année, dossier qui a été validé lors d'un conseil d'administration en décembre 2021. Ce calendrier a permis de bénéficier des financements du Plan de relance d'après COVID.

L'année 2022 a été consacrée à la recherche de subventions et à la concrétisation du projet avec l'architecte. La consultation des entreprises et les travaux ont débuté fin janvier 2023.

Cette micro-crèche a été construite à proximité du Relais Petite Enfance, créant un pôle « Petite Enfance » et permettant de tisser des liens entre les 2 structures. Déjà des échanges ont eu lieu avec le Centre social de Saint-Martinien qui gère le Relais Petite Enfance itinérant pour le compte de 5 communes : Prémilhat – Quinssaines – Lignerolles – Teillet-Argenty et Lamais. L'architecte Anne Kergrohen avec le bureau d'étude Ecotec ont été chargés de la conduite de ce projet.

Les entreprises (Chaptard, Sainte-Martine, SMC, Pizon, Bonglet, Holding Du Parc, Auriche, Verreries du Centre, Équation, Solemur, Replay services, Combeau Horticulture) qui ont travaillé sur ce chantier sont locales et le chantier

s'est bien déroulé, le planning respecté. Les illustrations murales sur les façades ont été réalisées à partir de dessins faits par les enfants de l'accueil périscolaire de l'école de Prémilhat.

La commune a recruté la Directrice de la micro-crèche, Marion GIRMA, fin août 2023, en lien avec la commune de Lavault-Sainte-Anne car la Directrice dirige la crèche de Prémilhat et celle de Lavault-Sainte-Anne. Ensuite 4 professionnelles de la petite enfance ont été recrutées pour compléter l'équipe : deux Auxiliaires de puériculture, Léa GOMEZ et Sandra BERGER et deux agents petite enfance, Clara PEREIRA DA SILVA et Murielle MARTINET. Cette équipe est complétée de Florine DISEUR en tant que Référente Santé et Accueil Inclusif.

Avec cette création, la commune de Prémilhat compte maintenant 25 personnels communaux répartis dans 4 services : administration - affaires scolaires - services techniques - petite enfance.

Cette micro-crèche est un bel outil pour accueillir les petits. Avec une surface de 220 m<sup>2</sup>, des locaux spacieux et fonctionnels et tous les équipements nécessaires au personnel, la structure accompagne les enfants dans les meilleures conditions en y associant les parents.

Le nom de la micro-crèche « Pré' en Bulles » a été proposé par la Directrice Marion GIRMA, présenté à l'équipe de la micro-crèche puis validé par le conseil municipal. Quelques précisions sur ce nom : « Pré » c'est l'idée du pré, de la verdure, de l'environnement et les 3 premières lettres de Prémilhat. « Bulles » rappelle les dessins des plafonds et des sols de la crèche et le tout « Pré' en Bulles » marque l'accompagnement du début de la vie qui est le sens même de l'accueil au sein de la crèche de Prémilhat.

Le coût de la construction et des équipements de la crèche s'élève à 960000 € TTC avec des subventions de l'État (DETR pour 300000 €), de la CAF (216000 €) et du Département de l'Allier (180000 €). Le Conseil départemental a également participé à hauteur de 12000 € pour l'équipement et le mobilier.



Cours de l'école maternelle

## École, accueil périscolaire

Au départ, dans leur programme municipal, les élus voulaient améliorer les cours d'école, notamment. Et puis, au fil des réflexions, le projet a évolué avec :

- Le réaménagement total des extérieurs : accès et livraisons transférés côté parking salle de sport et non plus devant la cour de l'école maternelle, création d'un parking à l'arrière de l'école qui sert pour l'école mais aussi de parking public, reprise de tous les enduits extérieurs.
- L'agrandissement de la cour de l'école maternelle avec un nouveau préau, des coursives devant l'entrée de toutes les classes, des nouveaux jeux, de la végétalisation.
- La transformation de la cour élémentaire par le remplacement du préau existant et la création d'un second préau, la création de coursives devant l'entrée de toutes les classes primaires, la création d'un amphithéâtre extérieur, de bacs pour jardinage avec récupération des eaux pluviales du préau pour l'arrosage, des nouveaux cheminements, de nouveaux jeux (marelle, boules de couleur), de la végétalisation et des aménagements paysagers.

Avec l'architecte N. LESPIAUCQ, accompagnée du bureau d'études TRUTMANN, c'est un nouveau type d'école qui a été conçu, avec des extérieurs ludiques, pédagogiques, écologiques.



Les sanitaires, filles et garçons, de l'école élémentaire ont également été entièrement réhabilités.

Par ailleurs les élus ont décidé de réutiliser les locaux de l'ancienne bibliothèque et de l'ancienne salle multimédia pour installer l'accueil périscolaire et les centres de loisirs. En effet ces activités étaient organisées dans l'école, principalement dans les locaux du restaurant scolaire. Le conseil municipal a souhaité que les enfants qui fréquentent le périscolaire (90 enfants au total) et ceux qui mangent au restaurant scolaire ne restent pas toujours dans le même espace. Le restaurant scolaire sera dédié uniquement aux repas et le périscolaire bénéficiera de locaux spécifiques.

Le coût total des travaux lié à l'école s'élève à 1 133 000 € TTC avec des subventions du Département de l'Allier (268 000 €), de la CAF (229 000 €), de l'État (DETR de 225 000 €), de la Région Auvergne Rhône Alpes (89 000 €).

Toutes les entreprises qui ont travaillé à l'école sont locales, hormis pour les préaux en toiles tendues réalisés par une entreprise spécialisée (SMC2 de la région lyonnaise). Les autres entreprises sont : SMC, Combeau Horticulture, Tabouret, Paliot, Romane, Belvédère, Dias, Holding Du Parc.

Au final une belle réussite avec une école transformée pour la plus grande joie des enfants, des parents et des enseignants.



MENUISERIE PVC ET ALUMINIUM - PORTE DE GARAGE, PORTAIL  
VITRERIE - VÉRANDAS - VOLETS ROULANTS - MUR RIDEAU  
VITRINE DE MAGASIN - CLOISONS MOBILES  
PORTES AUTOMATIQUES - GRILLE DE PROTECTION

Place de la Verrerie - 03100 MONTLUÇON

**Tél. 04 70 28 22 44**

Email : [s.guillemard@verrieresducentre.fr](mailto:s.guillemard@verrieresducentre.fr)

Site Web : <https://verrieresducentre.fr>

# 2023, une année très importante pour l'école

Outre les travaux des cours de récréation qui ont permis d'agrandir l'espace de jeux et d'améliorer l'accueil, la rénovation des blocs sanitaires de l'élémentaire a été aussi très appréciée à juste titre, par les enfants.

L'équipe pédagogique, installée dans une grande stabilité depuis plusieurs années, a vu l'arrivée d'une nouvelle collègue, M<sup>me</sup> Patricia DEPEIGE qui a pris en charge les CP. Après 13 ans de service, Mme Catherine CROENNE a remis les clés de la direction à M. J Luc SERANGE.

Nous remercions la municipalité qui met au service de l'école, en plus des agents d'entretien et du personnel technique, 3 postes d'ATSEM favorisant la prise en charge des plus petits.

D'un point de vue éducatif, le quotidien des enfants s'est vu, à plusieurs reprises, enrichi de spectacles : au théâtre Gabrielle Robinne pour les CE2, au conservatoire André Messager pour les CM, un spectacle de marionnettes pour les plus petits et dernièrement, un spectacle de Noël qui a ravi tous les spectateurs.

Atelier d'arts plastiques, découverte des chauves-souris, visite de la boulangerie pour les plus petits, sortie à la ferme, journée à Moulins avec la visite du musée Anne de Beaujeu et du centre de l'illustration, ont ponctué l'année scolaire. En juin, toutes les classes ont chanté devant leurs parents, à la salle des fêtes, les morceaux répétés tout au long de l'année sous la direction d'une intervenante du conservatoire André Messager de Montluçon.

Lors de la semaine de classe transplantée à Temple-sur-Lot, les plus grands ont découvert différents sports nautiques : canoë, aviron, paddle, dragon boat mais aussi du vélo et une course d'orientation...

Le sport a été valorisé, à un an des jeux olympiques de Paris, par un tournoi de rugby. À travers la course ELA "Mets tes baskets et bats la maladie" les jeunes ont mis leur énergie au service d'une cause citoyenne et solidaire.

Le civisme est aussi mis en avant par une participation active aux cérémonies du 8 mai, du 11 novembre et par l'hommage à Samuel Paty et Dominique Bernard, enseignants victimes d'attentats dans l'exercice de leur métier. Les CM2 ont, aussi, suivi une collecte de don du sang...

Jean-Luc SERANGE - Directeur du groupe scolaire.

## Un drapeau à l'école

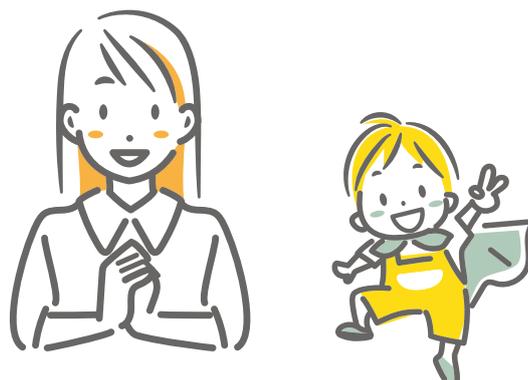
Les couleurs de l'Europe et de la France flottent régulièrement dans la cour d'école des grands. Certains jours anniversaires : Droit de l'Homme, journée de la femme, de la laïcité... les drapeaux ornent les murs de l'école pour rappeler l'importance du jour. Ce sont près de 20 dates qui sont ainsi honorées dans l'année.

## Club de bridge

Après une initiation dans les classes de CM1 et CM2, plus de 25 élèves se sont portés volontaires pour participer à un cycle de bridge. Ce jeu, réputé difficile avec des règles assez méconnues, a su ravir les participants. Les séances se sont terminées par un tournoi organisé dans les locaux du club de bridge de Montluçon. Un grand merci aux bénévoles du club qui ont animé les parties.

## Inscriptions rentrée 2024

Vous souhaitez inscrire votre enfant, prenez contact dès à présent. Pour tout renseignement : 04 70 51 50 94 ou [ce.0030989J@ac-clermont.fr](mailto:ce.0030989J@ac-clermont.fr)



# L'école : une priorité municipale

De nombreux travaux et investissements ont été réalisés à l'école depuis plusieurs années et plus particulièrement en 2023. L'école compte chaque année autour de 170/180 enfants et nous espérons que cette situation va se stabiliser, pour conserver tous les postes d'enseignants et donc toutes les classes.

La municipalité de Prémilhat fait de gros efforts en moyens humains, financiers et matériels souvent supérieurs à ce qui se fait dans les autres communes de l'agglomération :

- 8 personnels pour la cuisine, l'entretien, la surveillance des enfants avec notamment une ATSEM pour chaque classe de maternelle
- Une enveloppe financière de 8000 € à disposition de l'équipe enseignante pour le fonctionnement quotidien et les fournitures

- Un accueil périscolaire agréé par la CAF de 7h30 à 8h15 et de 16h30 à 18h30
- Une restauration scolaire avec préparation des repas sur place et des tarifs moins élevés que dans beaucoup de communes
- La participation au financement des classes vertes, sorties scolaires, piscine...

Tout le monde doit être conscient que pour poursuivre cette politique en faveur de l'école, chacun doit faire les efforts, dans son domaine, pour valoriser l'école de Prémilhat et donner envie à tous les parents d'inscrire leurs enfants à l'école de Prémilhat.

## De véritables locaux pour l'accueil périscolaire

Depuis de nombreuses années la commune de Prémilhat accueille les enfants le matin avant l'école et le soir après la sortie des classes. Magalie DIONNET assure la direction de l'accueil périscolaire, aidée par une équipe de 3 personnes. Cet accueil est organisé dans la salle de repas du restaurant scolaire et depuis quelques temps les élus souhaitent un espace dédié permettant à la fois de réaliser des activités plus variées pour les enfants et de consacrer la salle de repas uniquement à sa fonction initiale. Les anciens locaux de la bibliothèque et de la salle multimédia étant libres et à proximité de l'école ce lieu est apparu comme une évidence pour créer le nouvel accueil périscolaire.

Des travaux et des équipements ont été réalisés entre juin et décembre 2023 (création de sanitaires supplémentaires, mises aux normes électriques, réfection des peintures, création d'un coin cuisine pour les goûters, espace lecture, espace jeux etc.). D'ici quelques semaines, plus de 50 enfants de l'école de Prémilhat seront accueillis à partir de 7h30 et jusqu'à 8h15 le matin, le soir dès 16h30 avec la possibilité d'être récupérés par leur famille à partir de 17h après le goûter.

Après la réfection des cours de l'école, la création de la Micro-crèche, ce nouvel équipement fait la part belle à l'enfance et la petite enfance dans notre commune !



## Zoom sur le restaurant scolaire

Aujourd'hui beaucoup de communes ont recours à des sociétés pour assurer les repas des écoles. La commune de Prémilhat préfère confier cette mission à Fabrice AURAT le cuisinier depuis 13 ans et Catherine DEMAY aide-cuisinière depuis 27 ans afin de préparer des repas « faits maison ». Chaque jour, près de 150 repas sont élaborés pour les enfants de la maternelle au CM2. La restauration est effectuée en trois services.

Dans la mesure du possible, la priorité est donnée aux produits de saison et achetés localement : FIOLE pour les fruits et légumes, Allier Volaille, Auvergne Viande, laiterie de la Voueize... Depuis 2020, une commission-menus composée d'élus travaille avec le cuisinier.

Cette commission étudie l'équilibre des repas, émet des propositions et avis, valide les menus.

Chaque trimestre des repas entièrement bio, végétariens et des repas à thèmes sont organisés. À ces occasions, le personnel de service décore le restaurant, diffuse musiques et chansons en fonction du thème choisi et s'habille souvent avec des tenues appropriées.

Prémilhat participe à la semaine du goût en proposant cette année un repas d'une région différente chaque jour. Ainsi ont été mis à l'honneur la Bretagne et la Normandie, le Béarn et le Pays Basque et le bassin méditerranéen. Quant au jeudi de la semaine du goût, un repas proposé par le chef Matthieu OMONT, Toque d'Au-



vergne de l'Hôtel de France à Montmarault a été réalisé par les cuisiniers. Cette année encore et pour la troisième année consécutive les élus mettront la main à la poêle pour faire sauter les crêpes de la chandeleur au grand bonheur des enfants. Avant les grandes vacances, les enfants réclament le barbecue annuel et profitent du repas en extérieur.

# Centre Communal d'Action Sociale



## Stage Diététique

Montrer que l'on peut surveiller son alimentation tout en conservant le plaisir de se nourrir, à condition de respecter certaines règles, tel était le thème d'un stage organisé en mars, en partenariat avec le Centre Social de St-Martinien et l'ARSEPT (Association Régionale de Santé, d'Éducation et de Prévention sur le Territoire Auvergne).

Onze personnes ont participé à ce stage animé par Ketty JABAUDON, diététicienne, sur des thèmes comme : les familles d'aliments, le sucre et le sel dans l'alimentation, comment lire les étiquettes, l'activité physique, etc. Toutes les participantes ont insisté sur la bonne humeur et la convivialité de ce stage.

## Fiche Infos Secours

Constatant le désarroi de certaines victimes âgées ou dépendantes lors de l'arrivée des secours, le CCAS de Prémilhat a travaillé avec les communes de Lamais, Quinssaines, Teillet-Argenty, Lignerolles à la mise en place de fiches infos secours. Ces fiches regroupent des informations importantes, personnelles et confidentielles sur la vie de son titulaire

Les membres du CCAS ont ensuite rendu visite aux personnes identifiées et les ont aidées à remplir ces fiches. Ces dernières, placées en lieu sûr dans le domicile avec un autocollant visible à l'intérieur du logement, signalent leur existence aux secours.

## Sécurité Routière

Au mois de juin, à l'initiative du CCAS, une vingtaine de seniors a été sensibilisée aux nouvelles règles de sécurité routière. Dans la salle du conseil municipal, Fabien Cheminard, dans le cadre de son stage d'initiateur aux nouvelles règles de sécurité routière, a présenté les nouveaux panneaux et les situations que l'on peut rencontrer chaque jour. Lors de la pause, les participants ont fait part de leur satisfaction sur cette intervention, toujours importante, dès lors que l'on touche à la sécurité routière.



Voyage dans le Haut-Breda

## Voyage dans le Haut-Breda

Quarante et une personnes ont profité du séjour dans le Haut-Breda, du 9 au 16 septembre. Au programme, il y a eu, entre autres, la visite du moulin et de la forge de Pinsot, témoignage vivant des savoir-faire traditionnels, la découverte de la ville de Grenoble en téléphérique, la visite de Chambéry et de son patrimoine. Les participants ont également apprécié un déjeuner croisière sur le lac du Bourget. À Aix-Les-Bains, ils ont pu découvrir l'abbaye de Haute-Combe et pour terminer la semaine, ils ont visité Fort Barraux puis assisté à une démonstration de chiens de traîneaux.

Les soirées ont été occupées par des quiz, des karaokés, des danses... de quoi satisfaire l'ensemble des voyageurs qui s'est donné rendez-vous l'année prochaine du 31 août au 7 septembre 2024 à Carcans-Mauduisson (33).



## Semaine bleue

En octobre, une quarantaine de résidents de l'UNAPEI et quelques personnes de l'association des Petits Frères des Pauvres se sont jointes aux prémilhatois pour profiter du spectacle organisé dans le cadre de la Semaine bleue. Cet après-midi festif avait pris, pour l'occasion, un petit air de « pavillon Gabriel », émissions du samedi soir de Michel Drucker. Véronique et Pierre Luc ont su enchanter le public en interprétant des succès de Charles Aznavour, Véronique Sanson, France Gall, Michel Jonaz, Jacques Dutronc et beaucoup d'autres stars des années 90.



Spectacle organisé dans le cadre de la Semaine bleue

## Téléthon

Le 2 décembre, une cinquantaine de marcheurs, dont plusieurs élus, a participé à la randonnée pédestre en faveur du téléthon organisée en partenariat avec la section marche de l'Amicale laïque de Prémilhat. Après une boucle de 6 km autour de la commune, la petite collation offerte dans la salle du conseil les a réconfortés. Un tronc placé dans le hall a permis de recueillir 520 euros entièrement reversés au téléthon.



Téléthon 2023

## Noël des seniors

À la salle des fêtes, le 6 décembre à partir de 9 heures, s'est déroulée la traditionnelle distribution des colis des anciens (inscrits sur les listes électorales, âgés de 70 ans et plus).

389 colis (couple et personne seule) et 17 colis « maison de retraite » ont été distribués. Ces colis, composés par un fournisseur bourbonnais, vont permettre de faire un bon repas avec médaillon de foie gras, mitonnade de volaille aux marrons, desserts aux fruits, ballotins de chocolat et vins de Saint-Pourçain rouge et blanc. Cette remise était accompagnée d'une collation et de boissons chaudes. Ce fut l'occasion pour beaucoup de retrouver des amis ou d'échanger avec des élus.

## Et tout au long de l'année...

Le CCAS a continué son action générale de prévention et de développement social dans la commune. Les actions programmées précédemment ont été reconduites, notamment :

- Pour toute nouvelle naissance dans un foyer prémilhatois, attribution d'un bon d'achat de 50 € disponible dans le magasin « BEBE 9 » de la commune,
- Aide au paiement des factures (eau, gaz, électricité, ...),
- Attribution de bons alimentaires,
- Participation, en fonction du quotient familial, au financement de la classe nature de l'école,
- En fonction du quotient familial, aide à l'obtention du BAFA,
- Possibilité d'un prêt de 500 €, sans intérêt, remboursable en 10 fois, pour subvenir à un achat imprévu, une caution de loyer...),
- Aide à la pose de dispositifs de téléassistance (Delta Revie - Présence Verte),
- Subventions à différentes associations caritatives.

Rappelons que les membres du CCAS sont à votre écoute pour vous venir en aide. Ils peuvent également vous accompagner dans vos démarches, vous renseigner sur vos droits (aide au montage retraite de réversion, demande d'allocation handicapé, ...).

Vous pouvez joindre la Vice-présidente Monique ROM en mairie au 04 70 51 50 03 ou au 06 79 14 22 89.

# FITNESS PARK

SE DÉPASSER - SE SURPASSER

# Ent. KERVICHE

Couverture - Zinguerie  
Étanchéité

06 70 64 47 14 - 04 70 03 24 96  
kervichecouvreur@gmail.com

ZAC Le Pont Vert 03410 PREMILHAT

Siret : 83422369500018



## Cabinet SERRE HUBERT TRUTTMANN MANGIN GÉOMÈTRES EXPERTS

ÉTUDES ET MAITRISE D'OEUVRE VRD - BORNAGE  
DIVISIONS - AMIANTE - SCAN 3D - COPROPRIÉTÉ  
 DÉTECTION RÉSEAUX - DRONE

### Olivier TRUTTMANN - Yann GUIRIEC

11 rue Alfred de vigny  
03100 MONTLUÇON  
Tel. 04 70 05 30 90

6 Impasse de la Route Noire  
03600 MALICORNE  
Tel. 04 70 64 36 10

[geometre.montlucon@gmail.com](mailto:geometre.montlucon@gmail.com)

[geometre.malicorne@oranger.fr](mailto:geometre.malicorne@oranger.fr)

## Solutions de téléassistance N°1 en France

Une assistance  
24h/24 et 7j/7

Libres  
d'être Actifs !

Une  
démarche  
simple pour  
des secours  
immédiats !

Présence Verte Auvergne

**04 70 35 35 47**

[pvauvergne@precenseverte.fr](mailto:pvauvergne@precenseverte.fr)

Nouveauté

Nouveau dispositif  
de téléassistance mobile.

MONTLUÇON

64 Av Jules Guesde



présenceverte  
libres d'être actifs

+ d'infos sur [presenceverte.fr](http://presenceverte.fr)



Pratique, il fonctionne  
à domicile comme à  
l'extérieur pour vous  
sécuriser où que  
vous soyez.



Enseignes lumineuses | Totems | Signalétiques  
Afficheurs LEDs | Impression numériques  
Flocage véhicules | Etc

**LE PARTENAIRE DE VOTRE COMMUNICATION VISUELLE**

 **04 70 05 98 61**

[contact@enseigne03.net](mailto:contact@enseigne03.net)

16, Rue du Petit Moulins. 03140 PRÉMILHAT

# Agence postale communale



En mai 2021 la Poste et la municipalité ont ouvert une Agence Postale Communale dans les locaux de la mairie. Celle-ci offre de nombreux services avec des horaires très larges.

En 2023 le chiffre des ventes est en progression de 3 % par rapport à 2022 et la fréquentation est en moyenne de 13 personnes par jour, en progression de 1,5 %.

L'Agence Postale Communale est le lieu de proximité pour les opérations postales et financières. Les habitants de Prémilhat et des communes environnantes, mais également la clientèle de passage, peuvent y acheter leurs timbres, enveloppes Prêt-à-Poster et emballages Colissimo. Ils ont également la possibilité de déposer leurs envois postaux y compris les recommandés et de retirer leurs objets en instance et des sommes d'argent sous certaines conditions.

La Poste et la municipalité ont travaillé ensemble pour maintenir et développer une présence attractive des services postaux, cette Agence est à votre disposition.

Horaires de l'Agence Postale du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

## PLUi

### Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



La loi NOTRe a confié à Montluçon Communauté la compétence urbanisme en 2016. C'est cette même année que la com d'agglo a lancé la création d'un PLUi portant sur tout le territoire de Montluçon Communauté, soit 21 communes.

À l'automne 2019 de nombreux élus, dont ceux de Prémilhat, n'étaient pas satisfaits de la façon dont le PLUi se présentait. Il a donc été décidé de le suspendre en attendant l'élection des nouvelles équipes municipales et communautaire. C'est ainsi que le PLUi a été repris en septembre 2020 et c'est le Maire de Prémilhat, Bernard Pozzoli, qui en a été chargé, en tant que Vice-président de Montluçon Communauté.

Des modifications ont été apportées et il y eu beaucoup de concertation avec les communes, les parties intéressées et les citoyens. La législation sur l'urbanisme a évolué pour limiter l'extension urbaine et dans les 10 prochaines années la consommation d'espaces doit diminuer de 50% par rapport aux dix années précédentes.

À Prémilhat, dès 2019, le Conseil municipal a souhaité informer, à plusieurs reprises, les propriétaires de foncier bâti sur les risques de voir leur terrain ne plus être constructible. Cela explique en partie l'explosion du nombre de constructions et de projets entre 2019 et 2023 sur la commune, avant l'arrêt du PLUi (83 permis de construire pour des maisons).

**Le Conseil communautaire a arrêté le PLUi (zonage, règlement...) lors de sa séance du 25 septembre 2023 et les communes membres de Montluçon Communauté devaient se prononcer sur ce PLUi. Le conseil municipal de Prémilhat, à l'unanimité, a voté favorablement pour ce PLUi, lors de sa séance du jeudi 30 novembre 2023.**

La phase d'enquête publique sera lancée au premier semestre 2024 et le PLUi devrait être définitivement validé à l'automne 2024. Il sera consultable en mairie pendant l'enquête publique.



# Convention de transfert de gestion de l'étang de Sault

entre la commune de Prémilhat et Montluçon Communauté



Depuis 2022, Montluçon Communauté et la commune de Prémilhat avaient repris les discussions pour envisager des actions globales et durables et une solution solide juridiquement pour une gestion maîtrisée et cohérente de l'étang de Sault.

La réunion publique du vendredi 31 mars 2023 à la salle des fêtes et les « Prémilhat Info » d'avril et octobre 2023 ont permis de présenter les avancements de ces discussions et le projet de convention de transfert de gestion de l'étang de Sault entre la commune de Prémilhat et Montluçon Communauté.

En effet, une convention de transfert de gestion est la solution juridique la plus adaptée et la plus souple (possibilité de résiliation, précision des objectifs, des souhaits...).

La convention, qui a été signée fin décembre 2023, répond à trois problématiques :

- Obligation de vidanger la retenue (dossier loi sur l'eau) : obligatoire au plus tard en 2025, cette vidange doit être l'occasion de changer les vannes de fond, d'entretenir le barrage, etc.
- Nécessité d'une étude sur la qualité de l'eau avec des actions urgentes et importantes à mener pour assainir le plan d'eau, améliorer la qualité de l'eau, afin d'envisager à terme la baignade.
- Travailler sur des projets à plus long terme : pour la plage, la baignade, le Cercle de la Voile.

Montluçon Communauté et la commune partagent la volonté d'une gestion raisonnée, sobre et respectueuse de l'environnement du site de l'étang de Sault avec comme objectifs :

- Permettre la mise en œuvre d'activités de loisirs : activités nautiques, pêche, aires de jeux, équipements en libre accès,
- Développer les circulations douces,
- Mettre en valeur le site : animations, points de restauration, parkings.

## Comité de suivi

Un comité de suivi de la convention est constitué pour assurer une parfaite coordination entre les actions de la commune de Prémilhat et de Montluçon Communauté sur tous les sujets que les parties jugeront nécessaire d'évoquer.

Ce comité est composé de 6 représentants :

- 3 pour la commune de Prémilhat : Bernard POZZOLI - Pierre PETIT - Didier SAINT-GERAND.
- 3 pour Montluçon Communauté : Laëtitia RAYNAUD, Vice-présidente chargée du tourisme - Thierry PENTHIER, Vice-président chargé des sports - Jean Pierre GUERIN, Vice-président chargé de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

## Actions 2024 - 2025 - 2026

La vidange de l'étang, pilotée par Montluçon Communauté et la commune, est prévue en octobre/novembre 2024. L'étang devrait rester vide 1 an et demi ou 2 ans. En effet de nombreux et importants travaux sont impératifs :

- Changer les 2 vannes de fond,
- Laisser l'étang à sec pour éliminer les bactéries,
- Créer une zone humide,
- Créer des radeaux végétalisés pour piéger les bactéries,
- Mettre en conformité les assainissements collectifs (Montluçon Communauté) et individuels (particuliers dont les stations ne sont pas aux normes, en amont du plan d'eau) ...

Les Prémilhatois seront informés au fur et à mesure de l'avancement des projets.

# Travaux équipements



## Réalisations 2023

- Construction de la micro-crèche : 960000 €
- Travaux extérieur et intérieur à l'école et locaux pour l'accueil périscolaire : 1 133 000 €
- Services techniques (Achats : débroussailleuse, cendriers et supports vélos pour bâtiments communaux, panneaux de signalisation...) - réparation du tracteur des services techniques : 13 000 €
- Travaux route de la Peille (réalisés fin 2022) : 28 000 €
- Étude énergétique sur les bâtiments communaux : 19 000 €

## Prévisions 2024-2025

### selon les moyens financiers de la commune et les subventions possibles

- École : matériels pour le restaurant scolaire et la cuisine, équipement de l'accueil périscolaire, tableaux numériques + projecteur vidéo pour l'école
- Vie associative : agrandissement du podium et couverture de l'ensemble, tables mange-debout, et tables pliantes
- Voiries : réfections allées de la Croix du Chiez, virage route de la Vernoëlle, reprise trottoirs rue du Petit Moulin ...
- Feux alternés et aménagements pour la sécurisation des piétons sur le pont de l'étang de Sault
- Réalisation de travaux pour économies d'énergies sur les bâtiments communaux : école et accueil périscolaire (suite à l'étude énergétique faite en 2023)

## Travaux 2024 réalisés par des tiers

### Réalisé et financé par Montluçon Communauté

- Terrain de football synthétique avec vestiaires.

### Réalisé et financé par le Conseil départemental de l'Allier

- Aménagement du carrefour de Combebarre pour plus de sécurité.
- Reprise des rives (bas-côtés) de la RD 440 entre le cimetière de Prémilhat et Quinssaines (route de la Vernoëlle)
- Reprise de l'enrobé dans la traversée de Ouches.

## Étude énergétique bâtiments

Le décret tertiaire lié à la loi ELAN impose d'ici 2030 une diminution de 40 % des consommations d'énergie à l'ensemble des bâtiments tertiaires dont la surface dépasse 1000 m<sup>2</sup>.

La commune de Prémilhat est concernée par cette loi pour une partie de ses propriétés bâties (groupe scolaire et bâtiments adjacents). Le préalable à tout travaux d'amélioration de la performance énergétique est d'effectuer un diagnostic des bâtiments.

Dans ce cadre, la municipalité a souhaité étendre ce diagnostic énergétique sur quatre bâtiments : le groupe scolaire, le nouvel accueil périscolaire, la salle des fêtes et l'ancienne mairie devenue local des associations. Après consultations de différents prestataires, le cabinet LARBRE INGENIERIE a été sélectionné à l'unanimité par le Conseil municipal du 15 mai 2023. L'étude, d'un montant de 15 900 € HT, a été subventionnée à 80 % au titre du « fond vert », soit un coût pour la commune de 3 180 € HT.

Les préconisations qui ressortent de cette étude thermique sont :

- Groupe scolaire : isolation des plafonds et mise en place d'une ventilation double flux.
- Local des associations : doublage des murs, isolation des plafonds et mise en place d'une ventilation double flux.
- Salle des fêtes : mise en place d'une ventilation double flux, isolation des plafonds et remplacement des huisseries.
- Accueil périscolaire : mise en place d'une ventilation double flux, doublage des murs et isolation des plafonds.

L'ensemble de ces travaux estimé à plus de 350 000 €, représente un coût important pour la commune. Bien que largement subventionnés, ils seront répartis sur plusieurs années.



# 2023 en images



Saint-Patrick - mars



Réunion publique étang de Sault - mars



Prémi'bike - avril



CMJ - avril



Commémoration 8 mai



Chorale de l'école - juin



Fête du pain - mai



Fête du cochon - juin



Apéro village Bierre Truck - Juillet



Commémoration Carrière des Grises 15 août



Ludothèque - septembre



Repas Agrilocal restaurant scolaire - octobre



Fête de la pomme - octobre



Commémoration 11 novembre



Inaugurations école et micro-crèche - novembre



Repas de Noël Amitié et Joie décembre



Téléthon - décembre



Spectacle de Noël école - décembre



Corrida - décembre

# Finances communales

## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le compte administratif correspond aux charges et produits réels de l'année 2022. Le résultat (excédentaire) de la section de fonctionnement contribue à financer les investissements.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT 2023

CHARGES (DÉPENSES)		(2022)	PRODUITS (RECETTES)		(2022)
<b>Énergie</b> (électricité, gaz, carburants)	84 700	97 600	<b>DGF</b> (Dotation de l'Etat)	219 200	219 500
<b>Restauration</b> (école & micro-crèche)	67 300	61 400	<b>Impôts et Taxes</b> (y compris compensation de la taxe d'habitation)	1 120 600	1 079 500
<b>Assurance &amp; contrats maintenance</b>	53 100	57 100	<b>Locations et Services</b> (accueil périscolaire, restauration, crèche,...)	138 900	134 800
<b>Autres charges générales</b> (fournitures, petits équip., entretien, communications)	179 500	188 700	<b>Autres dotations &amp; divers</b>	299 900	121 300
<b>Charges de personnel</b> (et élus)	887 000	812 900			
<b>Subventions</b> (CCAS & Associations)	43 200	46 000			
<b>Autres charges financières et de gestion</b>	149 700	149 300			

Le résultat net de fonctionnement 2023 est de (env.) 313 900 € (contre 142 100 € en 2022). En incorporant les résultats des années antérieures, le résultat de fonctionnement 2023 est de : 585 900 €. Ce résultat sera affecté aux investissements futurs.

#### INFO...

Outre des recettes en légère augmentation, une gestion rigoureuse, en particulier sur l'énergie, a permis de limiter les dépenses.

Les charges de personnel sont cependant en augmentation en raison de l'inflation (point d'indice en hausse) et de l'embauche de personnel lié à l'ouverture de la micro-crèche.

### SECTION D'INVESTISSEMENT 2023

CHARGES (DÉPENSES)		PRODUITS (RECETTES)	
<b>Emprunts et dettes</b>	139 900	<b>Subventions</b> État	418 203
<b>Immobilisations corporelles</b> (acquisitions matériels et outillages)	89 700	<b>Subventions</b> Département	385 037
<b>Constructions</b>	1 790 300	<b>Subventions autres</b> (dont CAF)	366 401
<b>Frais d'études</b>	178 300	<b>Dotations diverses</b> (Excéd. fonct., Rembours. TVA, Taxe aménag)	646 000
<b>Autres charges d'investissement</b>	46 300	<b>Opérations diverses</b>	68 600

Le résultat d'investissement 2023, incorporant les résultats d'investissement antérieurs, est de (env.): -127 500 €.

NB : les chiffres indiqués dans le compte administratif n'ayant pas encore fait l'objet de l'approbation du Conseil municipal, les montants indiqués sont arrondis à la centaine d'euro près.

### PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2023

<b>Travaux école</b> (sanitaires) et cours	1 057 300 €
<b>Accueil périscolaire</b>	75 650 €
<b>Construction micro-crèche</b>	960 000 €
<b>Équipement micro-crèche</b>	51 200 €
<b>Voirie</b> (rue de la Peille) et aménagements	29 500 €
<b>Étude thermique</b>	19 100 €
<b>Matériel informatique école</b>	3 130 €
<b>Divers</b> (équip. ST, électricité stade & Sdf)	7 300 €

## LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Le Conseil municipal élabore, en début d'année, le budget prévisionnel avec une section de fonctionnement et une section pour les investissements. Le budget de fonctionnement doit permettre de dégager un excédent qui servira à financer les investissements.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT 2024

#### CHARGES (DÉPENSES)

<b>Énergie</b> (électricité, gaz, carburants)	129 600
<b>Restauration</b> (école & micro-crèche)	77 100
<b>Assurance &amp; contrats maintenance</b>	58 850
<b>Autres charges générales</b> (fournitures, petits équip., entretien, communications)	160 269
<b>Charges de personnel</b> (et élus)	1 064 420
<b>Subventions</b> (CCAS & Associations)	45 710
<b>Autres charges financières et de gestion</b>	168 859
<b>Réserves et Virement en invest.</b>	616 656

#### PRODUITS (RECETTES)

<b>DGF (Dotation de l'Etat)</b>	200 000
<b>Impôts et taxes</b> (y compris compensation de la taxe d'habitation)	1 142 126
<b>Locations et Services</b> (accueil, périscolaire, restauration, crèche,...)	163 830
<b>Autres dotations &amp; divers</b>	229 631
<b>Excédent de fonct. Reporté</b>	585 877

### SECTION D'INVESTISSEMENT 2024

#### CHARGES (DÉPENSES)

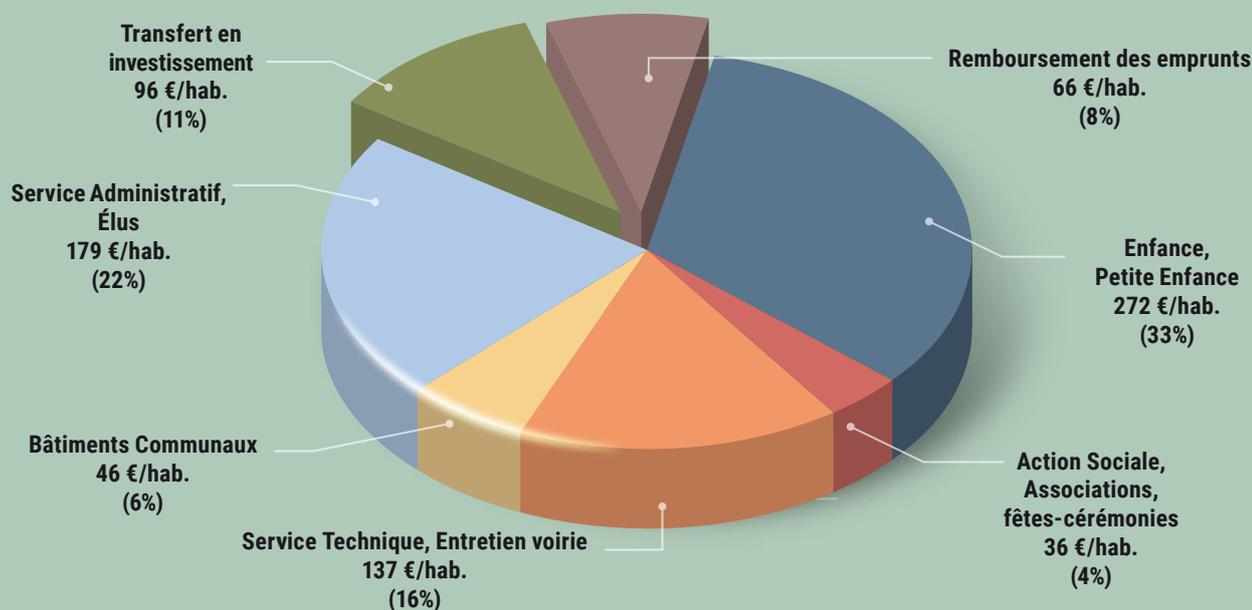
<b>Emprunts et dettes<sup>1</sup></b>	496 100
<b>Immobilisations corporelles</b> (acquisitions matériels et outillages)	96 468
<b>Constructions</b>	360 680
<b>Frais d'études</b>	30 921
<b>Autres charges d'investissements</b>	0

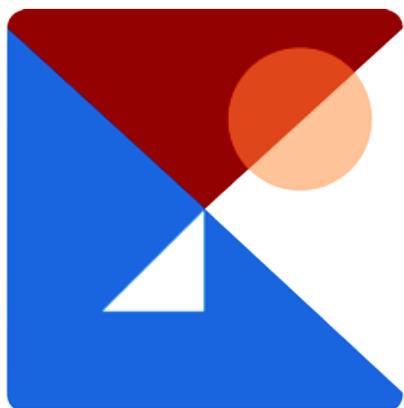
<sup>1</sup> y compris emprunt-relais de trésorerie de 350 000 € remboursé en fév. 2024

#### PRODUITS (RECETTES)

<b>Virement de la section de Fonctionnement</b>	416 656
<b>Subventions d'investissements attendues</b> (Etat, Région, Département...)	620 514
<b>Remboursement TVA</b>	307 000
<b>Dotations diverses</b>	28 000
<b>Opérations diverses</b>	26 327
<b>Report d'investissement 2023</b>	-127 502

## REPARTITION DES PREVISIONS DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024 PAR HABITANT





# ALTERGEO

o.chalmet • géomètre-expert

Expert judiciaire - Médiateur - Scanner 3D - Copropriété  
Urbanisme - Lotissement - Topographie

4 avenue du Cimetière de l'Est - 03100 Montluçon  
22 Allée Alan Turing - 63000 Clermont-Ferrand  
tél : 04 70 09 35 59 - courriel : [contact@altergeo.fr](mailto:contact@altergeo.fr) - web : <http://altergeo.fr>

Altergé SARL de Géomètres Experts au capital de 7000 € - Siret 513 981 498 00035 RCS Montluçon  
APE 7112A - ordre des Géomètres-Experts n°2009B200015

# HUBERT Christian

- Peinture
- Revêtement mural
- Décoration
- Papier peint

## 06 20 26 24 46



architecte  
21 rue Grande - 03100 Montluçon



Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur  
Loto jeux de grattage

8, rue des Perches - 03410 Prémilhat.  
04 70 51 49 70 - [Instagram@boulangerie.premilhat](mailto:Instagram@boulangerie.premilhat)



## LE CAVEAU

Boutique de vins  
et produits régionaux

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE

ALLIER • AUVERGNE/RHÔNE-ALPES



UN MONDE DE RÉFÉRENCES LOCALES,  
NATIONALES, OU... PLUS LOINTAINES !

20, route de Varennes  
03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule  
Tél : 04 70 45 62 97



Ouvert du mardi au samedi 9h15 - 12h15 et 14h30 - 18h30

 **ESPACE**  
revêtements  
SOLEMUR



Impasse Maurice Ravel - Z.A.C de Châteaugay  
Route de Châteauroux - 03410 DOMERAT  
04.70.29.82.36

Entreprise de maçonnerie tous genres - Terrassement

14 Chemin des Patureaux  
03410 Prémilhat  
[saribelvedere@orange.fr](mailto:saribelvedere@orange.fr)



**S.A.R.L. BELVEDERE**  
**04 70 51 40 66**

Siret 339 364 259 00020

SARL. *Librairie Papeterie des Ecoles*

27, rue Bretonnie  
03100 MONTLUÇON  
Tél. 04 70 05 00 51 Mail. [librairie.d.ecoles@free.fr](mailto:librairie.d.ecoles@free.fr)  
Siren 431 800 044

# Corrida pedestre



Le dimanche 10 décembre 2023, la municipalité a organisé la 6e édition de la corrida pedestre dans le bourg.

Cette manifestation est désormais bien ancrée dans le calendrier de fin d'année des Prémilhatois mais aussi des sportifs du bassin Montluçonnais. Environ 250 coureurs accompagnés d'un large public sont venus cette année participer à l'une des 4 courses proposées ou aux animations prévues en parallèle de la partie sportive.

Après un tonique échauffement assuré par Christelle de l'Association Fit'n Happy, une centaine d'enfants s'est élancée pour la première course de l'après-midi. Tous les enfants ont donné le maximum pour avaler les 950 mètres d'un parcours vallonné. À la fin de la course, les sourires et rictus de fierté ont très vite remplacé les grimaces de souffrance lors de la remise d'une belle médaille. Les enfants primés au concours de déguisement ont aussi eu l'honneur de monter sur le podium pour recevoir quelques cadeaux offerts par les entreprises et commerçants locaux.

Ensuite, une vingtaine d'adolescents et autant de coureurs non licenciés ont pu parcourir les 2500 mètres du grand circuit tracé dans le bourg. La dernière course proposait aux 120 coureurs de parcourir 5 km soit deux grands tours du circuit. On a vu cette année un très beau plateau sportif avec de nombreux coureurs chevronnés du bassin montluçonnais. Chez les hommes, Alexis Dulin, coureur montlu-

çonnais habitué aux victoires dans les courses locales n'a laissé aucune chance à ses concurrents du jour. Chez les femmes, trois Prémilhatoises ont constitué le podium à elles seules : Émilie Diaz première, Anaëlle Boyer deuxième devant sa maman Karine Boyer. En parallèle de l'aspect compétitif, on a encore pu apprécier tous les déguisements prévus par nombre de concurrents venant apporter cet aspect festif et convivial recherché dans ce type de course.

Toutes les personnes présentes ont aussi pu profiter des diverses animations offertes par les associations locales : buvette tenue par Sports Attitude Prémilhat, ateliers d'initiation au football par le Groupement Haut Cher et l'Union Sportive Lignerolles-Lavault-Prémilhat, stand de tir sur cible par les Mighty Fox, association de Paintball de Prémilhat, percussions africaines par Mama Bachirou M'Bohe, mini-ferme de Guillaume Pobeaud du Domaine de la Ganne, maquillage des enfants.

Cette belle organisation a une nouvelle fois été possible grâce à l'implication de plus de soixante bénévoles qui ont une nouvelle fois donné de leur temps pour accueillir en sécurité et dans la bonne humeur tous les coureurs et le public.

**Rendez-vous le dimanche 15 décembre 2024 pour la 7<sup>e</sup> corrida de Prémilhat.**


**AUTOVISION**  
 CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE  
**Contrôle Technique**  
 **04 70 28 24 24**  
 Route de Guéret 03410 Domérat


**GUILLET THERMIQUE**  
 BUREAU D'ÉTUDE FLUIDE  
 Génie climatique énergétique  
 Bâtiment et Industrie  
 1 Chemin de l'Eau  
 03370 Bizeneuille  
 Tél : 04 70 07 92 19  
 Port : 06 17 83 21 36  
 N° SIRET : 477 641 187 00018  
 TVA Intracommunautaire : FR94477641187

# Fête de la musique



Le samedi 24 juin 2023, la municipalité a organisé la deuxième édition de « La Fête de la musique » au stade de Prémilhat en partenariat avec la Banda Follet. Le public, venu encore en masse, a pu assister à des concerts et a pu se restaurer au niveau des stands tenus par les associations locales.

La soirée a débuté sous le soleil couchant avec une première prestation des 38 musiciens de la Banda Follet présents. L'effet entraînant de cette musique festive a très vite mis le public au diapason de la fête. Ensuite, le groupe de rock OTHER SIDE a pris possession de la scène. Ce trio montluçonnais plein d'énergie a pu faire admirer ses compositions aux influences rock d'artistes comme Coldplay, Red Hot Chili Peppers, Muse, Lenny Kravitz et bien d'autres.

En parallèle de la partie musicale, une ambiance de festival régnait avec un service continu de sandwiches chauds

proposé par l'Amicale Laïque de Prémilhat ; de crêpes et de gaufres confectionnées par le club de foot USLLP et des boissons vendues par la Banda Follet et le Bière Truck.

Le deuxième set de la Banda, à même la pelouse, au cœur du public a fait chanter et danser toute la foule aux sons des reprises de Joe Dassin, Michel Sardou, Johnny Halliday ou autres musiques festives du sud-ouest.

Le groupe KYOTO ROSE est ensuite venu clore la partie musicale avec ses reprises fidèles des hits les plus populaires des Années 80 comme Imagination, Patrick Juvet, Julie Pietri ou autres...

**La troisième édition de la « Fête de la musique » à Prémilhat est d'ores et déjà prévue pour le samedi 22 juin 2024.**



Romain Vignane Photographies

**STAC**  
SOCIÉTÉ  
TRANSACTIONNELLE AUTOMOBILE  
DU CENTRE

Véhicules occasions  
faible kilométrage

**ACHAT - VENTE**

04 70 05 63 15 [www.stacauto.net](http://www.stacauto.net)  
ZA du Pont Vert - Route d'Evaux les Bains - 03100 MONTLUÇON

**Pizzas.com**  
PIZZERIA

82 Avenue du Président Auriol - 03100 Montluçon

[www.Pizzaspointcom.net](http://www.Pizzaspointcom.net) ★ Tel : 04.70.29.57.68 ★ [f Pizzas.com03](https://www.facebook.com/Pizzas.com03)

#BIERES ARTISANALES  
#LOCATION  
#COMBI



#EVENEMENT PRO  
#MARIAGE  
#FESTIVAL



David

**biere-truck.fr**

montluçon@biere-truck.fr

**06 77 32 77 78**



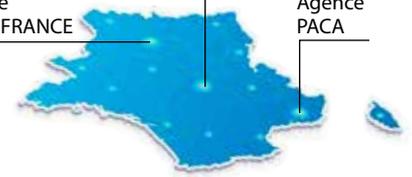
Prévention et protection incendie  
dans toute la France depuis 1951



**EXTINCTEUR ÉCLAIR** (siège sociale)  
25, route de l'Hermitage - Prémilhat

Agence  
ÎLE DE FRANCE

Agence  
PACA



EXTINCTEURS - RIA - FORMATIONS - DÉSENFUMAGE - DÉTECTION INCENDIE  
COLONNES SÈCHES - EXTINCTION FIXE - ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ  
POTEAUX INCENDIE - PLANS D'ÉVACUATION - SIGNALÉTIQUE  
Tél. 04 70 05 42 99 - contact@extincteurclair.com



Cré@tif

82 avenue du Président Auriol - 03100 Montluçon  
04.70.29.53.75



**SARL DABITON-LOPES**

Entretien-dépannage-Installation appareil gaz

**04 70 51 54 17**

15 rue des Hirondelles,  
Coursage. 03380 Quinssaines

sarl.dabiton.lopes@gmail.com



**Dias** sarl  
Artisan Carrelleur

1, route de Quinssaines  
03410 Prémilhat

Mail : anthony.dias@yahoo.fr

**06 99 53 30 10**

SynerCiel



**ESPACE  
EMERAUDE**

Ma terre, ma maison, pour longtemps



Lieu-dit Les Jardis  
03380 QUINSSAINES

**04.70.51.56.39**

GRANDS VERTS EN FRUITS ET  
LÉGUMES DEPUIS 1999



CUISINE PROFESSIONNELLE  
FROID INDUSTRIEL ET COMMERCIAL  
LOCATION ET MAINTENANCE  
DE VÉHICULES RÉFRIGÉRÉS  
CLIMATISATION



Notre métier ?  
Vous permettre  
de faire le vôtre.

☎ 04 70 29 63 68  
03410 SAINT-VICTOR  
www.gc2m.com



**Fabrice GUAY**

Peinture - Ravalement de façades  
Papier peint - Cloisons sèches

36 route de l'hermitage 03410 Prémilhat  
**07 82 86 63 85 - 04 70 08 07 90**

• Moisson  
• Ensilage  
• Broyage de Haies  
• Épandage de Fumier

**E.T.A. Mathieu HIOT**

l'Abbaye  
03410 DOMERAT

Tél. **04 70 29 31 73**

**ATEC**

**CHAUFFAGE - CLIMATISATION**

Entretien - Dépannage - Remplacement

19, rue Eugène Sue - 03100 MONTLUÇON



**04 70 08 33 20**

**ESAT LES ÉCLUSES**

19, route du Stade - 03410 PRÉMILHAT

**Horticulture**

Compost, composition florale, Plants de fleurs, légumes,  
Plantes vertes et fleuries, Arbustes d'ornement,  
Location de plantes vertes.

**Espaces Verts**

Entretien et création d'espaces verts, Tonte,  
Débroussaillage, élagage, Petite maçonnerie.

esat.lesecluses@unapei03.fr

# Prémilhat - Templemore le jumelage a 20 ans



Après plusieurs mois de contacts entre les élus des 2 communes, le jumelage entre la commune de Prémilhat et la commune de Templemore, en Irlande, a été signé le 30 octobre 2004.

Depuis cette date, de nombreux échanges ont été organisés entre les 2 comités de jumelage et les élus. Des échanges de jeunes d'une commune vers l'autre, des rencontres sportives, des rencontres festives et musicales, des visites et voyages ont, chaque année, ponctué cette relation avec nos amis irlandais.

En 2014, à Prémilhat, pour les 10 ans du jumelage, une rencontre avec les différents maires de Templemore et de Prémilhat et des festivités ont été organisées et un arbre a été planté chemin de Templemore à Prémilhat.

En 2019 les Irlandais nous ont fait le plaisir et l'honneur de participer à l'inauguration de la nouvelle mairie avec une forte délégation de musiciens et danseurs mais également un Big Pipe (orchestre de cornemuses). Ils ont animé la commune et les environs durant 4 jours.

À chaque « Saint-Patrick », une délégation prémilhatoise se rend à Templemore. En 2023 ce sont 40 personnes qui sont parties : élus, membres du comité de jumelage et Banda Follet pour une « Saint-Patrick » mémorable en Irlande.

En 2024, pour les 20 ans du jumelage, Prémilhat recevra une délégation de Templemore en juin, pour la fête de la musique. Différentes festivités seront prévues à cette occasion.

## Avenir du jumelage

Pour que le jumelage continue le Comité a besoin de renforts aussi un appel est lancé à toutes celles et tous ceux que cette démarche intéresse pour rejoindre le Comité de jumelage, même si vous ne parlez pas anglais !

Contactez la mairie au 04 70 51 50 03 ou [premilhat-templemore@gmail.com](mailto:premilhat-templemore@gmail.com)



**SARL AUZANNET** ENTREPRISE  
installation neuve & renovation  
motorisation portail **ELECTRICITÉ**  
**BATIMENT**

7 Rue Lancret - 03100 Montluçon  
Bureau : 04.70.06.64.56 Port : 06.60.62.88.09

**BTM ETUDES**  
- Ingénierie VRD  
- Maîtrise d'œuvre  
- Infographie

8 Rue du Hibou,  
Zone de Chateaugay 1  
03410 DOMÉRAT

Tel : 04.70.06.14.22  
Mail : btm-etudes@orange.fr

**BMP** NÉGOCE  
Fournitures industrielles & mobilier professionnel

Tél. 04 70 02 93 79 - [bmpnegoce@gmail.com](mailto:bmpnegoce@gmail.com)  
Du mardi au samedi de 9H à 12H et 14H à 18H  
Combebarre - 11, Route d'Evaux-les-Bains. 03410 PREMILHAT

**DESTOCKAGE D'USINES**

- Outillage
- Mobilier bureau et atelier
- Vêtements de travail, EPI

**PRODUITS SUIVIS**

- Fer, alu, inox
- Visserie boulonnerie
- Grillage, tôle, bois
- Cuves 1000 L

Vente au kg

**La Plage**

BAR • BRASSERIE • TAPAS • GLACES



## 1<sup>er</sup> janvier 2024 : Le tri des biodéchets devient obligatoire

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé « à la source » et concernera, en plus des professionnels, tous les particuliers.

C'est pourquoi, chaque foyer devra être équipé de solutions de tri spécifiques pour les biodéchets.

- Le SICTOM et la municipalité de Prémilhat ont conclu un accord pour installer deux Points d'Apport Volontaire (PAV) pour les biodéchets : un sur la place de la salle de sports et un sur la place vers le rond-point de Sault avec distribution de bio-seaux dans ces secteurs.



- Le SICTOM Région Montluçonnaise propose le compostage individuel directement dans votre jardin. Si vous n'êtes pas encore équipés, les distributions de composteurs (avec 1 bio-seau) ont lieu au SICTOM, rue du Terrier à Domérat, tous les 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois de 13h30 à 19h45, sans inscription mais sur présentation d'un justificatif de domicile.



## Emballages plastiques, métal, carton, papier



## 2025 : collecte des déchets ménagers toutes les 2 semaines

Actuellement, 74 communes du SICTOM Région Montluçonnaise sont collectées toutes les deux semaines en ordures ménagères (« poubelles noires »).

Avec l'obligation d'extraire les biodéchets des poubelles pour les composter, celles-ci vont énormément s'alléger. La commune de Prémilhat est collectée toutes les semaines et pourrait passer à une collecte **toutes les deux semaines en 2025** avec un dimensionnement des bacs adapté.

## Déchets verts collectés par la commune

La commune de Prémilhat a mis en place un ramassage des déchets verts quatre fois par an (avril - mai - septembre - octobre) par les services techniques communaux.

## Règlement

Collecte des déchets verts chez les personnes âgées de 70 ans et + et personnes à mobilité réduite sur justificatif.

La collecte est organisée sur **appel téléphonique à la mairie** jusqu'au mercredi avant la date.

Les branches ne doivent pas excéder 1 m20 de long, 10 cm de diamètre et doivent être présentées en fagots de 25 kg maxi avec un lien de ficelle (pas de fils métalliques). Les autres déchets (floraux et de massifs, feuilles) doivent être présentés en sacs ou en récipients.

**Ne sont pas compris : le gazon - les grosses branches - les souches et les troncs - les pots en plastique ou terre cuite - les gravats - tout déchet non végétal.**

Les habitants doivent déposer les déchets sur le trottoir devant leur domicile la veille de la collecte. **Le volume maxi enlevé à chaque passage ne doit pas excéder 2 m<sup>3</sup> par foyer.**





Fenêtres - Portes d'entrée  
Volets - Portails - Dressing  
Menuiseries intérieures  
Escaliers

ZA LES BRANDES SUD  
BP34 - 03600 MALICORNE

04 70 64 60 16

auriche.menuiserie@wanadoo.fr



**MAELIS**  
MONTLUÇON COMMUNAUTÉ MOBILITÉ

VOUS ACCOMPAGNE  
DANS VOS DÉPLACEMENTS  
QUOTIDIENS



Se déplacer à mons d'1 € / jour  
Abonnement mensuel **26 €**  
(13 € avec la prime transport)

**Ligne F: Quinssaines - Prémilhat -  
Montluçon - Désertines - Saint-Victor**  
Lignes scolaires : S1



Se déplacer à mons d'1 € / jour  
Abonnement mensuel **40 €**  
(20 € avec la prime transport)  
Point de location en mairie  
de Prémilhat



De 6h00 à 21h30\*

Info et réservation au  
04 70 29 03 29

\*plus d'infos sur maelis.eu

TOUTES LES INFOS SUR **MAELIS.EU**  
04 70 05 02 67 - **MAELIS@KEOLIS.COM**



Patrick ROMANE  
CHAUFFAGE SANITAIRE SALLES DE BAINS  
06 73 74 67 19



2 chemin des Baliveaux  
03 410 Prémilhat  
p.romane@wanadoo.fr  
siret : 49418311400011  
Assurance décennale GAN Construction



**TRAVAUX PUBLICS - ASSAINISSEMENT  
DÉMOLITION - TERRASSEMENT - VRD**



**Société Montluçonnaise  
de Constructions**

ZAC du Pont Vert - 03410 PREMILHAT

Tél. 04 70 08 90 64 E-mail : s-mc@orange.fr

# Locaux associatifs ancienne mairie

Depuis 2008 les élus de Prémilhat attachent une grande importance à la vie associative avec des subventions, la mise à disposition de locaux, des moyens matériels et logistiques...

Plusieurs associations avaient des locaux pour se réunir ou stocker leur matériel : Club Amitié et Joie, Loisirs Spectacle Découvertes, Amicale de Sault...

D'autres n'en avaient pas ou les locaux n'étaient pas adaptés.



## Le conseil municipal a décidé de transformer l'ancienne mairie en maison des associations

Dans ce bâtiment, plusieurs associations ont désormais des locaux pour leurs activités et stockage : Amicale laïque, dentelle au fuseau, peinture sur soie, C'Party, Sports Attitude Prémilhat. English Circle a des créneaux pour ses cours d'anglais.

L'ancienne salle du Conseil municipal de l'ancienne mairie est utilisable par toutes les associations qui le souhaitent pour des réunions, rencontres...à condition de la réserver auparavant en mairie.



**RDN**  
Partenaire de vos événements

**VENTE-LOCATION  
INSTALLATION**  
04.70.51.82.14  
rdndiffusion.com  
03 QUINSSAINES



**Nathy** *Magnétiseur*  
*Soins énergétiques*  
**06.71.55.25.16**

*1 chemin de la Glacière. 03410 PRÉMILHAT*  
*Sur rendez-vous. En cabinet ou à distance sur photos*



**RS ENERGIE**



Steve RAPHANAUD - 06.64.50.98.86 - rsenergie03@gmail.com - Prémilhat

Plomberie    Pompe à chaleur  
Chauffage    Electricité  
Climatisation



**MARBRERIE GRANITERIE MOURIER**  
*Fabrication ou Rénovation de Monuments et Articles Funéraires*



Le Pont Vert - 03410 PRÉMILHAT  
Tél. 04 70 03 38 21 - Fax 04 70 03 63 70  
E-mail : marbrerie.mourier@wanadoo.fr  
site : www.marbreriemourier.fr

**COMBEAU HORTICULTURE**

15 ROUTE DE SAINT-GENEST  
03100 LAVAUT-SAINTE-ANNE

**04 70 03 15 32**

**combeaulandhorticulture@orange.fr**

**Vente directe du producteur aux consommateurs**  
Plants de légumes et de fleurs  
Chrysanthèmes  
Légumes de saison





**CHAPTARD Construction**

14 rue Jacques Alexandre DUCHET.  
03100 Montluçon. 04 70 03 32 29  
mail : chaptard.construction@orange.fr  
site : www.chaptard-contruction.fr



**OUVERT 7/7**  
**www.bowlingdemontlucon.com**  
**04 70 29 92 44**



# Une mutuelle communale pour les Prémilhatois



La Commune de Prémilhat et Mutuale, la Mutuelle Familiale ont signé une convention pour faire bénéficier les habitants de la commune de tarifs et d'une couverture santé optimisés.

Mutuale est bien connue sur le bassin montluçonnais (plusieurs entreprises ont choisi Mutuale), elle a des bureaux avenue de la République à Montluçon.

Des permanences ont lieu en mairie de Prémilhat les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis de chaque mois de 14h00 à 17h00, sur rendez-vous.

Pour tout contact : 02 54 56 41 41

# Nomination d'une Élu(e) Rurale Relais de l'Égalité

Pour mettre un terme aux violences sexistes dans nos territoires ruraux, les élus sont appelés à devenir des « relais de l'Égalité » dans leurs communes.

Selon un rapport du Sénat d'octobre 2021, la moitié des féminicides se produisent en zones rurales, alors qu'elles ne sont occupées que par un tiers de la population. L'Association des Maires Ruraux de France s'est engagée dans la lutte contre les violences intrafamiliales et incite les communes à nommer des ERRE afin de faciliter le repérage des situations de violences et la libération de la parole des victimes. Colette Delaume, 2<sup>e</sup> adjointe, sera chargée de cette mission. Elle pourra être jointe sur rendez-vous auprès de la mairie ou par mail à l'adresse suivante : [erre@premilhat.fr](mailto:erre@premilhat.fr).

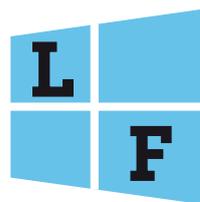


**DESFORGES**  
SAS

- TERRASSEMENT
- ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL
- AMÉNAGEMENT DE COURS



04 70 05 83 84



**LESPINASSE FERMERTURES**

- Véranda
- Volet roulant
- Fenêtre
- Porte d'entrée
- Porte de garage
- Portail
- Dépannage

**06-59-19-42-22**

**METAL.3D**

Ets MARTIN

Dépannage de serrure - Structure Métallique  
Chaudronnerie-Métallerie-Serrurerie

Z.A. du pont vert - 03410 PREMILHAT

Tel : 04.70.64.74.02 - Fax : 04.70.03.39.15 - Metal.3d@wanadoo.fr

**BUREAU ET GESTION** Accélérez votre croissance !

Systèmes d'impression et de Numérisation - Infogérance des Réseaux Informatiques  
Dématérialisation, Archivage et G.E.D. - Affichage Dynamique et Interactivité

ZAC DE Pasquis - Avenue de Dunlop - CS 92218 - 03100 Montluçon cedex  
Tél. 04 70 29 14 76 - Fax. 04 70 29 81 33

[www.bureauetgestion.com](http://www.bureauetgestion.com)

## Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous

### Stop aux bruits inutiles

#### Bruits de chantier

- Entre 7h et 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés), exception faite aux interventions d'utilité publique urgente.

Appareils **bruyants, outils de bricolage** (perceuse, raboteuse, scie) ou de **jardinage** (tondeuse, motoculteur...)

Ils sont autorisés :

- De 8h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00 du lundi au vendredi
- De 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00 le samedi
- De 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés

### Respecter les lieux publics

Il est interdit d'effectuer, d'abandonner, de déposer ou de jeter des détritiques, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs. Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets sur un banc public est rigoureusement interdit.

### Bien vivre avec les animaux

#### Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal.

#### Nuisances sonores

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

#### Prolifération des chats errants

Pour limiter le développement des chats errants ne les nourrissez pas, adressez-vous à la mairie pour des bons de stérilisation.

### Jardiner sans brûler

Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels. Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie. En cas d'infraction, vous risquez une amende de 4<sup>e</sup> classe de 750€.

### Planter sans dépasser

La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :

- Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres.
- Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc ; la hauteur se mesure à partir du sol.

## INFOS PRATIQUES

# HORAIRES ET PERMANENCES

### Horaires de la mairie

Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'agence Postale : du lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-18h00 et le samedi : 9h00-12h00

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

☎ 04 70 51 50 03

✉ [accueil.mairie@premilhat.fr](mailto:accueil.mairie@premilhat.fr)

🌐 [www.premilhat.fr](http://www.premilhat.fr)

📱 PanneauPocket: A télécharger gratuitement sur Play Store, Apple Store ou google afin d'obtenir, en temps réel, toutes informations concernant la commune

📘 Page Facebook: Commune de Prémilhat

### Déchetteries de Prémilhat

Ouverture toute la semaine, **sauf le mardi (fermeture hebdomadaire)**, de 8h à 11h45 et de 13h30 à 17h45

### Démarches par internet

[www.changerdadresse-gouv.fr](http://www.changerdadresse-gouv.fr): Changement d'adresse auprès des différents organismes.

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr): Accéder à tous les sites administratifs français.

[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr): Tous les textes de loi française.

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr): Demander un extrait d'acte d'état civil dressé à l'étranger pour un ressortissant français.

[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr): Réaliser sa déclaration de revenus, de régler ses impôts, ses impôts fonciers ou autres.

[www.amendes.gouv.fr](http://www.amendes.gouv.fr): Régler ou contester vos amendes.

### En cas d'urgence, appelez immédiatement le 17 ou le 112.

Le secrétariat de mairie ne remplace pas la police. Lorsqu'il y a un accident sur la voie publique, un trouble à l'ordre public comme une agression, une nuisance sonore après 22 heures, un vol, une dégradation de bien public ou privé, un cambriolage, vous devez composer le 17 sur un poste fixe ou le 112 sur un portable.

Il vous sera demandé de réaliser une description exacte, de stipuler les signes particuliers des individus, un relevé de plaques d'immatriculation, le type de véhicule afin d'aider l'intervention de la patrouille.

# Naissances

04/01/2023 ..	AUNIORD Albane
12/01/2023 ..	PAULMIN Ezio
06/02/2023 ..	MUNOZ Mya
06/02/2023 ..	MUNOZ Lexy
22/02/2023 ..	SOARES Léo
06/04/2023 ..	SUCHET Aylin
18/04/2023 ..	SEVRET Lilio
22/04/2023 ..	ROY Arthur
06/05/2023 ..	RODRIGUES Raphaël
29/05/2023 ..	CHAIN Julia
13/06/2023 ..	SIROT Lucas
17/07/2023 ..	CROS Louis
14/08/2023 ..	HENRIQUES Lyzio
28/08/2023 ..	CRAVERO Alicia
08/09/2023 ..	CHASSANG Noan
06/10/2023 ..	FAURE Anna
25/10/2023 ..	CERBELAUD Marius
01/12/2023 ..	ASSANI Simahé
21/12/2023 ..	DE POMMEREAU Charles
28/12/2023 ..	CAVAROC BARBOSA Augustin

# Mariages

11/03/2023 ..	ALVES Alexis et GODIGNON Sandrine
06/05/2023 ..	DÉPAQUY Gérard et BOURJOT Chantal
03/06/2023 ..	SANVOISIN Jacky et LAMOINE Chrystelle
10/06/2023 ..	POZZOLI Bernard et BOURDEAU-PEYNOT Joëlle
17/06/2023 ..	DUMAS Anthony et LUBIÈRE Adeline
01/07/2023 ..	DUPIRE Jean et MAYEUR Carole
05/08/2023 ..	JOUANDON Rémi et BRIVOIS Angélique
05/08/2023 ..	PENPENY Sébastien et DEMERON Virginie
25/08/2023 ..	OLDHAM Pascal et LAYGUE Marion
26/08/2023 ..	WATBLED Bruno et BÉQUET Valérie
30/09/2023 ..	BENOIST David et BOULADE Isabelle
21/10/2023 ..	TARRIT Bertrand et BEAUJARD Nathalie

# Décès

03/01/2023 ..	SIWIEC René
16/01/2023 ..	THEVENET Jean
14/02/2023 ..	FRÉBAULT épouse BAUDOT Mauricette
26/02/2023 ..	DUVERGER veuve GRANDJEAN Colette
02/03/2023 ..	TISSIER Gilles
15/03/2023 ..	BERTRAND Jean
05/04/2023 ..	AUCLAIRE veuve GRANGER Alice
17/04/2023 ..	VALANGEON Mireille
23/04/2023 ..	DUCHALET Jean-Jacques
26/04/2023 ..	DUMERY Robert
22/05/2023 ..	GUILLON Paulette
13/06/2023 ..	THENIER Roger
15/06/2023 ..	ROCCHI Marcel
01/07/2023 ..	GAUTHIER veuve BOUCHET Josette
08/08/2023 ..	BOUTONNAT épouse MAITRE Marie-Thérèse
18/08/2023 ..	BAYET épouse CASTEL Colette
04/09/2023 ..	LASSOUX Daniel
06/09/2023 ..	MOLIERAC épouse DEMANDIERE Josyane
05/10/2023 ..	PERONNIN veuve DOUSSET Arlette
15/10/2023 ..	RICHARD Claudine
16/10/2023 ..	ADOUE Juliette
21/11/2023 ..	BARRAUD Jacques
23/11/2023 ..	VILLAUDY épouse BERNEAU Laure
01/12/2023 ..	DUMARCAY René
08/12/2023 ..	JOUBERT David
16/12/2023 ..	GABILLAT François
19/12/2023 ..	SAUTHON Maurice
22/12/2023 ..	CAMBOURG René

# TARIFS MUNICIPALS

## SALLE DES FÊTES - TARIFS 2024

PARTICULIERS	Commune	Hors Commune	ASSOCIATIONS	Commune	Hors Commune
Week-end (2 jours 1/2)	370 €	500 €	Week-end (2 jours 1/2)	2 gratuites puis tarif commune	500 €
Journée en semaine	100 €	130 €	Journée en semaine	Gratuite	130 €

## SALLE JEAN TROUBAT - TARIFS 2024

PARTICULIERS	Commune	ASSOCIATIONS	Commune	Hors Commune
Week-end (2 jours 1/2)	160 €	Week-end (2 jours 1/2)	2 gratuites puis tarif commune	Salle non proposée aux associations hors commune
Journée en semaine	75 €	Journée en semaine	Gratuite	

## LOCATION DE MATÉRIEL - TARIFS 2024

Tables tréteaux	3 €	Les tarifs sont appliqués de la même manière en semaine ou en week-end
Chaises	0,50 €	
Bancs	2,50 €	

## PHOTOCOPIES - COPIES INFORMATIQUES - TARIFS 2024

PARTICULIERS		ASSOCIATIONS	
Copie noire A4	0,20 €	2 000 copies NB / an	Gratuites
Copie noire A4 - Recto/Verso	0,40 €	Possibilité de 500 copies couleurs en déduction des 2 000 copies NB	
Copie noire A3	0,40 €		
Copie couleur A4	0,70 €		
Copie couleur A3	1,40 €		

## CIMETIÈRE - TARIFS 2024

PERPETUELLE		CINQUANTENAIRE	
1 emplacement de 3 m <sup>2</sup>	300 €	1 emplacement de 3 m <sup>2</sup>	150 €
1 emplacement de 6 m <sup>2</sup>	600 €	1 emplacement de 6 m <sup>2</sup>	300 €

## COLUMBARIUM - TARIFS 2024

15 ANS		30 ANS	
1 case - 2 urnes	170 €	1 case - 2 urnes	340 €
1 case - 3 urnes	250 €	1 case - 3 urnes	500 €

## CAVURNE - TARIFS 2024

30 ANS		50 ANS	
1,2 m <sup>2</sup>	120 €	1,2 m <sup>2</sup>	240 €

Les concessions cimetière, columbarium et cavurne ne sont proposées qu'aux Prémilhatois.

## TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE

DESIGNATION	MONTANT 2024
Présence (matin)	1,60 €
Présence (soir)	2,85 €
Facturation forfaitaire maximale	30,00 €

## TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE (au 1<sup>er</sup> septembre 2024)

DESIGNATION	MONTANT 2024
Enfants de la Commune	2,70 €
Enfants domiciliés hors Commune	3,40 €
Adultes et Ayants droit	6,10 €

## Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>e</sup> anniversaire. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. **Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics** (dont le permis de conduire). Les données issues du recensement

faciliteront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeurs sont remplies. **Présentez-vous en Mairie dès vos 16 ans, muni de :**

- Votre carte d'identité
- Le livret de famille des parents
- Justificatif de domicile de l'un des parents

Les jeunes qui auraient omis de se faire recenser doivent se présenter en mairie pour régulariser leur situation.

# Communication

Le Service Communication de la commune est doté de nombreux atouts pour vous prodiguer une information de qualité, mais aussi partager et tisser des liens de proximité.

## Des supports de communication

- Le bulletin municipal 1 fois par an et le PREMILHAT INFO « bulletin trimestriel », source d'actualités et d'événements d'ordre municipal ou associatif, ils ont pour but de rappeler à chaque prémilhatois les actions menées durant l'année : budgets, travaux, opérations jeunesse, sociales, loisirs, économie, développement du territoire, vie associative etc. (téléchargeable sur le site internet de la commune)
- Le bulletin municipal est également accompagné d'un guide qui recense les manifestations et coordonnées des associations de la commune.
- Une newsletter, à laquelle vous pouvez vous abonner en un clic via le site internet.



## Page Facebook

Notre page facebook, actualisée régulièrement, est exclusivement réservée aux informations et actualités municipales. N'hésitez pas à vous connecter, elle est un lien entre vous et la Mairie.



## NUMÉROS UTILES

Samu: 15 / Police: 17 / Pompiers: 18  
Appel d'Urgence Européen: 112

### SANTÉ

Dentiste: 04 70 29 54 11  
Kinésithérapeute: 04 70 07 02 53  
Pharmacie: 04 70 51 53 55  
Pédicure - Podologue: 04 70 09 03 05  
Assistante sociale: 04 70 35 73 35  
Conseillère Spécialisée dans  
l'accompagnement des aidants  
familiaux: 07 57 46 27 61

Médecin: 04 70 51 53 77

Infirmières:

- Marine FAGE et Marilyne FARSAT :  
06 25 61 28 47  
Anne-Charlotte CORNETTE :  
06 88 50 77 54  
- Laurene STENGER : 06 60 81 36 56  
et Aurélie PINET : 06 73 50 31 72

### TRANSPORT EN COMMUN

Espace Maélys: 04 70 05 02 67

# XXI

communication

10 place Edouard Piquand  
Les Bourbons. 03100 Montluçon

+33 4 70 03 21 00  
info@21communication.com

21communication.com

### Design graphique

logo, charte graphique,  
affiche, flyer, dépliant,  
plaquette, brochure,  
magazine...

### Conception rédaction

brand content, naming,  
base line, rédaction  
magazine, site internet...

### Développement web

site vitrine, boutique en ligne,  
application smartphone iOS  
et android, digital publishing...

**Jacky Clément** Depuis 1986  
S.A.R.L Jérôme Paliot

**Platerie - Peinture - Isolation - Façade**

ZA du Max - 3, rue Jean Bonnichon 03630 DESERTINES  
04 70 28 16 90 contact@jacky-clement.fr

**SARL Pizon & Cie**

CHAUFFAGE  
PLOMBERIE  
CLIMATISATION  
VENTILATION  
TUYAUTERIE INDUSTRIELLE

35, rue Danton. 03100 MONTLUÇON  
04 70 28 0343 • 04 70 28 14 16 • contact@pizon.eu

MONTLUÇON  
06.84.43.35.62  
90, Av. Jules Guesde  
tacaubiere@outlook.fr

Terrains Aménagements Conseils

**TABARD CONSTRUCTION**  
Établissement Allier SAS DUMEZ AUVERGNE

Les Petites Brosses  
Route de l'Hermitage  
03410 PRÉMILHAT  
Téléphone 04.70.28.21.23



# TOUT CE QUI COMPTÉ POUR VOUS EXISTE À PRIX E.LECLERC



Lundi de 12h à 20h - Mardi ausamedi de 8h30 à 20h

E.Leclerc Châteaugay  
4 Rue de la Chevêche, 03410 DOMÉRAT - 04 70 08 31 31



Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30

E.Leclerc Les Marais  
22-28 Av. Pierre Villon, 03100 MONTLUÇON - 04 70 08 31 31



Votre E.Leclerc, la proximité en plus

Du lundi au samedi de 8h30 à 19h

E.Leclerc Express Montluçon  
345 Avenue du Président Auriol - 03100 MONTLUÇON - 04 70 02 31 31